BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES - OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

Brevet de Technicien Supérieur

Date de l'enregistrement : 11/12/2023

Date d'échéance : 31/12/2026

RNCP 38367

Certificateur : Ministère de l'Enseignement

Contexte professionnel

Le brevet de technicien supérieur "Maintenance des véhicules" permet d'accéder aux métiers de l'après-vente des voitures particulières (VP), des véhicules de transport routier (VTR) et des motocycles. Au sein de son entreprise, ses activités consistent à effectuer un diagnostic complexe, réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes, organiser la maintenance, assurer la relation client.

Public et conditions d'accès

Public ***contrat d'apprentissage*** :

Jeunes de 16 à 29 ans pour un contrat d'apprentissage.

(dérogations possibles : se renseigner auprès de ***CMA FORMATION Artisanat Mulhouse***).

Autres publics : ***nous consulter.***

Prérequis : Être titulaire d'un bac pro maintenance des véhicules ou d'un diplôme ou titre de niveau 4 avec un positionnement préalable.

Effectif minimum par classe : ***8*** apprenants.
Effectif maximum par classe : ***24*** apprenants.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. ***Référent handicap :*** Nizard KAROUI

Objectifs

- Effectuer un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Organiser les activités de maintenance et de réparation
- Assurer la relation client

Contacts

CMA FORMATION Artisanat Mulhouse
21 Rue Joseph Cugnot
68200 MULHOUSE
03.89.33.18.90
cfam@cm-alsace.fr

Développeuses de l'apprentissage
Céline FRITSCH / Laure GRESSER
developpeurs68@cm-alsace.fr

cfaa-mulhouse.fr
cm-alsace.fr
www.facebook.com/cfaa68200
www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Tarifs

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Pour la formation continue le coût peut être pris en charge par différents financeurs. Autres situations : nous consulter.

Lieu et date

La formation se déroule à CMA FORMATION Artisanat Mulhouse.

Se renseigner auprès de CMA FORMATION Artisanat Mulhouse.

BTS MAINTENANCE DES VÉHICULES - OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

Durée de la formation – délai d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne par année de formation est de 20 semaines au CFAM et de 27 semaines en entreprise.

Modalités de validation

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte.

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Contrat d'Apprentissage et en Contrat de Professionnalisation. Autres : nous consulter.

Taux de réussite	Taux de satisfaction	Taux d'insertion professionnelle	Taux de poursuite d'étude
94 %	93 %	90 %	20 %

Source : INSERJEUNES niveau Centre de Formation

PROGRAMME

Modules professionnels

Intervention sur véhicules, technologie, analyse des systmes et contrôle des performances, mécanique appliquée, thermodynamique, relation client.

Modules généraux

Connaissance de l'entreprise, mathématiques, sciences physiques et chimiques, culture générale et expression, anglais.

Méthodes pédagogiques

Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation. Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile. Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle). Alternance entreprise / centre de formation.

Équipement technique

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation : Locaux modernes. Matériel et équipement des plateaux techniques. Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet. Logiciels professionnels. Espace de travail personnel.

Modalités d'évaluation

Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation. Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers : des examens blancs, des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques) et des évaluations et suivis en entreprise.

Intervenants

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en nous contactant.

APPRENTI-ARTISAN.ALSACE
Découvrez nos offres d'apprentissage
COIFFURE - TOILETTAGE
AUTOMOBILE - VENTE

Conditions générales de vente :

2025 - @CM Alsace